

Propositions de la Commission des athlètes

1. Calendrier

Objectif : Réduire les épreuves d'escrime tout au long de l'année car c'est difficile et onéreux pour les escrimeurs non-professionnels et pour ceux qui ont des activités professionnelles et scolaires, en particulier les Juniors.

Proposition : Accorder de l'importance aux opinions des escrimeurs et athlètes lors de toute discussion concernant le calendrier des compétitions. Considérer, par exemple, l'idée de mettre en place des « Tournées » lors desquelles les tournois pourraient avoir lieu par zones et lors de week-ends consécutifs afin d'économiser du temps et de l'argent.

2. Communication et transmission des informations

Objectif : Trouver une meilleure façon d'avertir les athlètes/entraîneurs et de leur communiquer les informations importantes et les modifications. Il est difficile pour les athlètes de vérifier en continu le site de la FIE. Les « Lettres d'information » sont en général envoyées aux fédérations nationales, mais ces informations ne parviennent pas toujours aux personnes concernées (athlètes, entraîneurs).

Proposition : Mise en place d'une Newsletter de la FIE sous la forme d'une notification par courriel en cas de modifications/décisions importantes. Toute personne possédant une licence de la FIE peut s'inscrire sur le site Internet de la FIE afin de recevoir des notifications par courriel.

3. Normes de sécurité des sites

Objectif : Mettre en place des normes de sécurité relatives aux sites recevant les compétitions, en particulier concernant les sols.

Proposition : Ajouter une réglementation des matériaux du terrain de jeu (piste) qui n'autorise pas les escrimeurs à effectuer leurs matchs en contact direct avec des surfaces en ciment, en marbre ni avec toute surface dure.

4. Programme d'athlète ambassadeur

Objectif : Développer la connaissance de l'escrime et augmenter le nombre d'escrimeurs dans le monde.

Proposition : Lorsque l'athlète désigné effectue une compétition dans différents pays, il doit rendre visite à une école pour promouvoir l'escrime. Par exemple, lorsque Yuki est en compétition à Budapest, elle visite l'Ecole japonaise de Budapest. Les enfants comme les parents sont susceptibles de vouloir pratiquer ou regarder l'escrime. Si les athlètes des différents pays visitaient les écoles et les communautés pour entrer en contact avec elles et susciter leur intérêt pour l'escrime ou pour une compétition à venir, cela aurait une influence bénéfique. L'idéal serait de faire intervenir les escrimeurs les mieux classés, les plus connus ou le « héros local », qui seraient à même d'attirer l'attention et d'éveiller la curiosité des gens.

5. Calendrier de une ligue mondiale par équipe (World Team League) et idées diverses

Objectif : ?

Proposition : avoir une ligue mondiale par équipe (World League Team).

6. Normes relatives aux arbitres et programme d'éducation continue

Objectif : S'assurer de la présence d'arbitres compétents et bien informés. Les arbitres devraient être au courant des dernières tendances dans le monde de l'escrime.

Proposition : L'obtention de la licence d'arbitre devrait être un processus annuel car les tendances changent si rapidement que le règlement perd de sa pertinence. Si les arbitres ne voyagent pas régulièrement, il faut qu'ils prennent part à un programme de formation annuel et qu'ils passent un examen. Des discussions supplémentaires doivent être organisées avec les arbitres, les escrimeurs et les entraîneurs.

Les documents concernant la « Réforme de l'Arbitrage » de la FIE qui nous ont été transmis mentionnent l'obligation, pour les arbitres, de passer des examens dans leur zone tous les deux ans. Cependant, si les arbitres ne sont pas assez nombreux pour participer à l'événement, ou si la commission de la zone donnée n'organise pas l'événement, l'examen sera annulé.

Ces documents mentionnent aussi l'existence d'un examen annuel pour arbitres débutants, leur permettant, s'ils passent l'examen, d'arbitrer uniquement les compétitions de moindre importance.

7. Championnats du monde Cadets

Objectif : Conserver le niveau Cadet dans le monde de l'escrime

Proposition : Mettre en place un championnat du monde distinct de celui des Juniors, incluant des épreuves par équipe afin que les escrimeurs développent une expérience supplémentaire et qu'ils puissent vivre un événement spécial et significatif.

8. Poids de l'épée

Objectif : Réduire les blessures dues à une utilisation abusive des armes lourdes.

Proposition : Alléger l'épée féminine.

9. Flexibilité des lames de fleuret

Motivation : Depuis Londres 2012 les lames de fleuret sont fabriquées trop souples et flexibles, ce qui a un impact négatif sur les escrimeurs. Certaines lames n'ont pas passé le contrôle des armes à Londres en 2012, alors qu'elles étaient autorisées par la FIE.

Proposition : Reconsidérer la régulation sur la flexibilité des lames à l'étape de fabrication pour que les lames retrouvent la flexibilité qu'elles avaient avant Londres, ou au moins, autoriser à nouveau la vente des anciens types de lames.

10. Normes relatives au contrôle de l'équipement

Objectif : Réduire les problèmes dus aux variations des normes, selon les pays/Coupes du Monde, quant à l'équipement autorisé ou non. Il y a un règlement écrit concernant l'équipement qui sera vérifié lors d'une compétition et les normes à respecter pour réussir l'inspection mais il n'est, de toute évidence, pas mis en pratique.

Proposition : Considérer plus sérieusement les normes relatives au contrôle de l'équipement afin de garantir que le Contrôle de l'Équipement soit en adéquation avec les normes mondiales.

11. 12 médailles olympiques

Objectif : Obtenir une répartition équitable des médailles selon les armes.

Proposition : Continuer à demander 12 médailles mais demander à ce que les épreuves par équipe deviennent les épreuves classiques par équipe. Les nouvelles épreuves par équipe (2 hommes et 2 femmes, 6 armes) ne doivent pas être vues comme une manière d'obtenir 12 médailles.

12. Soutien aux escrimeurs - un système de motivation

Objectif : Motiver la génération future à prendre part aux compétitions et à continuer à le faire, si possible, les années suivantes en augmentant le niveau et l'importance des compétitions. Cela rendra la compétition plus attrayante aux yeux des sponsors, car cette façon de procéder sera considérée comme étant professionnelle.

Proposition : Soutien pour les escrimeurs actuels grâce à des récompenses garanties pour le Grand Prix, à partir d'un certain niveau (les 4 ou 8 meilleurs ?).

13. Compensation pour le gagnant de la Coupe du Monde

Objectif : Assurer la motivation des athlètes.

Proposition : Récompenser les 3 escrimeurs (au moins) les mieux classés au niveau mondial avec des prix respectifs de 5 000 €, 3 000€ et 2 000€ à la fin de la saison.

14. Télédiffusion des épreuves en continu

Objectif : Promouvoir l'escrime au niveau mondial.

Proposition : Disposer de vidéos en direct sur Internet mais pas uniquement pour les championnats du monde, mais pour TOUTES les épreuves de Coupe du Monde et du Grand Prix. Mise à jour en direct des résultats et du tableau via Twitter ou Facebook. Utiliser la technologie pour mettre le site web à jour et en faciliter la navigation, faire en sorte de compter plus de personnes qui nous suivent sur Twitter et Facebook, etc.

15. Notation des arbitres

Objectif : S'assurer que les arbitres sont justes, compétents et au courant des tendances actuelles. Il s'agit aussi de permettre aux athlètes, aux entraîneurs et à la Commission FIE/des Arbitres d'être sur la même longueur d'onde.

Proposition : A la fin de la saison, lors des Championnats du Monde, les escrimeurs ont non seulement la possibilité de voter pour les meilleurs arbitres (comme nous l'avions fait à Budapest), mais aussi de donner à CHAQUE arbitre une note relative à ses capacités. Une photo de chaque arbitre doit apparaître en face de son nom.

*Au cours d'une saison, nous voyons souvent les mêmes arbitres qui nous jugent à plusieurs niveaux, du niveau 64 aux finales. En se basant sur l'expérience d'arbitrage de leurs matchs OU parce qu'ils les ont regardés arbitrer une finale, les athlètes peuvent évaluer ou noter un arbitre en fonction de sa performance globale au cours d'une saison.

1 Calendrier :

*Nous souhaitons proposer un calendrier différent qui nous permettrait de ne pas faire de l'escrime toute l'année. Le calendrier actuel est compliqué et onéreux pour les escrimeurs non professionnels et les personnes qui travaillent ou sont scolarisées, plus particulièrement pour les juniors.

*Mettre en place des « Tournées » dans lesquelles les tournois pourraient avoir lieu par zones et lors de week-ends consécutifs. Cela permettrait d'économiser du temps et de l'argent.

*Je viens de commencer à rechercher des dates pour les coupes du monde junior et senior, ainsi que pour le Grand Prix. Ce n'est pas facile à organiser conjointement, mais je pense que c'est réalisable. **Azza et moi-même** allons essayer de regarder cela de près et quiconque peut nous aider à résoudre ce puzzle est le bienvenu !

*Quelqu'un a-t-il une objection en ce qui concerne le déroulement de compétitions avec des armes différentes les mêmes week-ends ? Le nouveau programme actuellement en place ne comporte qu'une arme (homme et femme) par week-end. Si le fait de programmer, par exemple, la coupe du monde de fleuret masculin à Paris le même week-end que le sabre féminin à Tianjin ne pose pas problème, je pense que cela arrangerait tout le monde...

*Devrions-nous proposer que TOUTES les compétitions masculines et féminines se déroulent en même temps, et pas seulement lors du Grand Prix ? Cela faciliterait l'organisation du calendrier et les sites actuels des compétitions pourraient changer d'une année sur l'autre, ce qui réduirait les coûts pour l'organisateur. Si cette façon de faire était adoptée, je pense que ce serait bien d'équilibrer les compétitions entre les zones pour plus d'équité. Par exemple, le fleuret féminin dispose de 5 sites en Europe, 2 en Amérique et 1 en Asie. Il suffirait d'en mettre 2 en Asie et cela serait plus adapté à l'idée d'une « Tournée ». Idem pour l'épée masculine : 6 sites en Europe, 2 en Amérique. Deux sites seulement sont utilisés, ce qui pourrait fonctionner pour l'idée de la tournée, mais serait injuste vis-à-vis des non européens.

*Finalement, si nous pouvons nous mettre d'accord sur une solution qui incorpore la manière dont nous avons fonctionné ces dernières années et ce nouveau calendrier, ce serait bien.

2. Communication et transmission des informations

*Trouver une meilleure façon d'avertir les athlètes/entraîneurs et de leur communiquer les informations importantes et les modifications

*Personne ne vérifie en continu le site de la FIE. Les « lettres d'information » sont difficiles à trouver sur le site Internet et de nombreuses personnes ne connaissent pas leur emplacement. Les lettres sont en général envoyées aux fédérations nationales, mais ces informations ne parviennent pas toujours aux personnes concernées (athlètes, entraîneurs).

*Nous suggérons donc la mise en place d'une lettre d'information de la FIE qui correspondrait à une notification de courriel dans le cas de modifications/décisions importantes. Prenons par exemple, le fait que les matchs se feront sur trois mètres lors de la coupe du monde junior à Budapest. Pourquoi ce type d'informations n'arrive pas directement aux personnes concernées, si tant est qu'elles les reçoivent en temps et en heure, et parfois pas du tout ?

* Toute personne possédant une licence de la FIE peut s'inscrire sur le site Internet de la FIE afin de recevoir des notifications par courriel.

3. Normes de sécurité des sites

*Mettre en place des normes de sécurité relatives aux sites recevant les compétitions, en portant une attention particulière aux sols.

*Ne pas autoriser les escrimeurs à effectuer leurs matchs en contact direct avec des surfaces en ciment, en marbre ou toute surface dure ! Le personnel responsable de l'organisation de toute

compétition dans un pays donné doit obtenir l'autorisation d'utiliser le site (en particulier les sols) **avant** la compétition. Si le site n'est pas conforme aux normes imposées relatives à la sécurité des athlètes, l'organisateur n'aura plus le droit d'accueillir cette compétition.

*J'ai écrit une lettre à ce sujet il y a quelques mois et je peux en faire une proposition officielle.

4. Programme d'athlète ambassadeur

*Envoyer des athlètes dans différents pays pour rendre visite à des écoles et communautés spécifiques afin de se rapprocher des gens (surtout des enfants) pour éveiller leur curiosité vis-à-vis de l'escrime ou d'une compétition à venir.

*L'idéal est de faire intervenir les escrimeurs les mieux classés et les plus connus, mais cela n'est pas une obligation. S'il existe un « héros local » qui peut attirer l'attention et éveiller la curiosité des gens (même s'il ne s'agit pas d'un escrimeur bien classé), il faut penser à lui/elle.

***Yuki**, tu as de bonnes idées à ce sujet et tu as déjà vécu des expériences sympas dans ce domaine.

Tu peux peut-être rédiger une proposition à ce sujet.

5. Calendrier de l'équipe de la ligue mondiale (World Team League) et idées diverses

*Êtes-vous favorable à une équipe de la ligue mondiale (World Team League), si cela signifie qu'il n'y aura plus d'épreuves par équipe lors des coupes du monde, mais des déplacements supplémentaires pour combattre aux épreuves relatives à ces événements ?

***Azza et Alaaeldin**, vous aviez des idées pertinentes quant au bon fonctionnement de ce calendrier. En ce qui me concerne, je ne comprends pas trop l'idée de groupe, mais si vous pouvez vous y atteler et voir comment cela pourrait s'insérer dans un calendrier de tournois présenté différemment (proposition n° 1 de cette liste)

6. Standards relatifs aux arbitres et programme d'éducation continue

*S'assurer de la présence d'arbitres compétents et bien informés

*L'obtention de la licence d'arbitre devrait être un processus annuel ou ayant lieu tous les deux ans ?

*Le but de cette opération est de s'assurer que les arbitres sont au courant des dernières tendances dans le monde de l'escrime et, s'ils ne voyagent pas régulièrement, il faut qu'ils prennent part à un programme de formation annuel et qu'ils passent un examen.

*Cela peut être étayé par des règles écrites très spécifiques concernant, par exemple, ce qui constitue une attaque, le tout illustré par des exemples vidéo sur le site Internet de la FIE afin que tout le monde (athlètes, entraîneurs, arbitres) puisse savoir à quoi s'attendre.

*Les documents concernant la réforme des arbitres de la FIE qui nous ont été transmis mentionnent l'obligation, pour les arbitres, de passer des examens dans leur zone tous les deux ans. Cependant, si les arbitres ne sont pas assez nombreux pour participer à l'événement, ou si la commission de la zone donnée n'organise pas l'événement, l'examen sera annulé. Donc, si je comprends bien, les arbitres doivent passer des examens, mais si ceux-ci ne sont pas organisés, alors, cela n'a aucune importance ? Je suis certain qu'en Europe il n'y aura pas de problème pour organiser ces examens, mais je ne suis pas sûr que ce soit le cas dans trois autres zones. Je peux me renseigner auprès de ma fédération afin de voir si nous avons déjà fait déplacer des arbitres pour ce genre d'événements.

*Ces documents mentionnent aussi l'existence d'un examen annuel pour arbitres débutants, leur permettant, s'ils passent l'examen, d'arbitrer uniquement les compétitions de moindre importance.

*Le problème que me pose cette proposition est le suivant : il existe déjà des règles écrites, mais les tendances changent si rapidement que les règles écrites ne sont plus pertinentes. De plus, chaque arbitre a sa propre interprétation des règles et, en ce qui concerne la force de l'assaut, je pense que les arbitres s'en tiendront à ce qu'ils perçoivent. J'espère que cela va changer, mais ce sujet est très

complexe.

7. Championnat du monde cadets

*Il est très important de conserver le niveau Cadet dans le monde de l'escrime.

*Le Championnat du monde juniors-cadets est un événement onéreux qui a lieu sur plusieurs jours.

*La proposition est la suivante : nous conservons le niveau Cadet, mais mettons en place un championnat du monde distinct qui inclut des épreuves par équipe afin que les escrimeurs développent une expérience supplémentaire et qu'ils puissent vivre un événement spécial et significatif.

8. Poids de l'épée

***Maureen** a évoqué les blessures dues à une utilisation abusive de l'épée, etc., cela parce que l'épée est une arme lourde

*Proposition pour alléger les épées féminines

9. Flexibilité des lames de fleuret

*Depuis Londres 2012 les lames de fleuret sont fabriquées trop souples et flexibles, ce qui a un impact négatif sur les escrimeurs.

*Proposition pour que les lames retrouvent la flexibilité qu'elles avaient avant Londres, ou au moins, autoriser à nouveau la vente des anciens types de lames.

***Alaaeldin**, tu as déjà réfléchi à tout cela de façon constructive.

10. Normes relatives au contrôle de l'équipement

*Le fait que chaque pays/coupe du monde a des normes différentes quant à l'équipement autorisé ou non constitue un véritable problème.

*Règles écrites concernant l'équipement qui sera vérifié lors d'une compétition et les normes à respecter pour réussir l'inspection (si celles-ci existent déjà, elles ne sont de toute évidence pas mises en pratique !)

*Cette proposition est complexe, surtout si vous allez dans des pays où l'escrime n'est pas connue ; mais elle peut être intéressante à mettre en place, étant donné qu'actuellement les escrimeurs ne peuvent pas se préparer sans ressentir un certain niveau de stress. S'il y a des normes à respecter et qu'elles sont connues de tous, cela facilite la vie

11. 12 médailles olympiques

*Je crois que les armes utilisées en escrime seront un jour à égalité quant au nombre de médailles qui leur sont accordées. Nous devons continuer à nous battre pour obtenir 12 médailles !

*Nous proposons à la FIE de ne pas cesser de demander 12 médailles, mais nous voulons que les épreuves par équipe deviennent les épreuves classiques par équipe.

*N'essayez PAS de retirer l'épreuve classique par équipe et de demander à la place ce concept absurde d'équipes constituées de 2 hommes et 2 femmes, 6 armes, etc. Ce n'est pas ainsi que nous obtiendrons nos 12 médailles, et le simple fait de faire cette proposition au CIO diminuera les chances de voir nos vraies épreuves par équipe figurer aux Jeux olympiques.

*Selon Claudia qui travaille avec le CIO, le fait de demander des médailles pour ces nouvelles épreuves par équipe nuirait gravement à nos chances et nous pourrions même nous voir retirer certaines épreuves.

*De plus, ces épreuves d'un autre style, par équipe, pourraient nuire aux plus petits pays ou aux pays qui ne sont spécialisés que dans une arme ou uniquement en escrime masculine etc.

12. Soutien aux escrimeurs - un système de motivation

*Les escrimeurs s'entraînent dur pour pouvoir prendre part aux compétitions internationales. Nous ne sommes pour la plupart, pas des professionnels, mais nous participons aux compétitions, car nous adorons l'escrime.

*Motivation accrue pour les générations futures et soutien pour les escrimeurs actuels via des récompenses garanties à partir d'un certain niveau (les 4 ou 8 meilleurs ?).

*Nous pouvons commencer par demander une récompense pour le Grand Prix (après tout, comme l'a indiqué Alaaeldin, cela ne signifie pas que le gagnant obtient un « grand prix », ahah !)... et ensuite nous verrons ce que nous pouvons faire pour les coupes du monde.

*Cela va aussi permettre d'établir un standard pour nos compétitions et va motiver les compétiteurs en leur donnant envie de continuer pendant plusieurs années si nous pouvons obtenir cette forme de soutien.

*Le fait d'augmenter le niveau et l'importance d'une compétition la rendra plus attirante aux yeux des sponsors, car cette façon de procéder sera considérée comme étant professionnelle.

*Puisque nous parlons de récompense, je dois signaler qu'il existe un prix depuis 2009 pour les championnats du monde dans le cadre de l'initiative d'Ousmanov « Pour l'avenir de l'escrime ». Yuki, si tu as eu deux médailles de bronze en 2010, tu aurais dû avoir une récompense !!

13. Compensation pour le gagnant de la coupe du monde

*Comme nous venons de l'apprendre, un vote est effectué pour élire les 3 meilleurs arbitres de l'année et ils obtiennent respectivement des prix de 5,000 €, 3,000 € et 2,000 €. Pourtant, les escrimeurs qui travaillent encore plus dur toute la saison pour être n°1 (sans vote pour obtenir la place de n°1 !) n'ont rien, mis à part une certaine reconnaissance et une (jolie) médaille de la FIE, ainsi qu'une invitation pour prendre part au congrès !

*Proposition pour demander des prix de 5,000 €, 3,000 € et 2,000 € respectivement, pour les 3 escrimeurs (au moins) les mieux classés au niveau mondial à la fin de la saison.

*Les documents concernant la réforme des arbitres de la FIE qui nous ont été transmis, indiquent que les 3 meilleurs arbitres qui obtiennent cette récompense doivent être « sélectionnés par la commission des arbitres ainsi que suite à une consultation de la commission des entraîneurs et des athlètes ». Cependant, nous avons dit lors de notre réunion que les athlètes et les entraîneurs n'auraient **pas** l'occasion de voter à Kazan. Quelqu'un d'autre a-t-il un problème avec cela ?

14. Télédiffusion des épreuves en continu

*La FIE doit utiliser la technologie afin de promouvoir l'escrime au niveau mondial ! (cela inclut aussi, bien sûr, la mise à jour du site Internet avec une navigation facilitée, faire en sorte d'avoir plus de personnes à nous suivre sur Twitter et Facebook etc., mais cela est une autre histoire...)

*Disposer de vidéos en direct sur Internet et pas uniquement pour les championnats du monde, mais pour TOUTES les épreuves de coupe du monde et du Grand Prix. Faites de la publicité et transmettez rapidement les résultats, que ce soit sur la chaîne du FIE sur YouTube, sur le site Internet de la FIE, sur le site relatif à la compétition ou autre.

*S'il n'est pas possible de transmettre un événement en direct, insérez au moins des mises à jour des résultats ainsi que le tableau via Twitter ou Facebook... Si cela est effectué correctement et de façon ponctuelle, les gens peuvent se fier à ces sources pour l'obtention des résultats et la FIE sera suivie par de plus en plus de gens, ce qui donne une bonne impression aux sponsors et constitue une bonne stratégie en marketing, etc.

*Ma fédération poste des mises à jour sur sa page Facebook (qui est aussi rattachée à Twitter) pour

toutes les compétitions nationales et internationales. Cela est facile à mettre en place si vous avez un administrateur dédié qui peut transmettre les résultats, se connecter et effectuer les mises à jour. Il arrive que les publications soient retardées à cause des changements de fuseaux horaires ou de l'impossibilité de transmettre les informations, mais, en général, vous pouvez tout voir sur Facebook. Il me semble que la fédération italienne se débrouille bien sur Twitter aussi. Mais, bien entendu, le but principal de cette proposition consiste en l'obtention de vidéo en direct.

15. Notation des arbitres

*Il s'agit d'une autre façon de s'assurer que les arbitres sont justes, compétents et au courant des tendances actuelles

*Il s'agit aussi de permettre aux athlètes, aux entraîneurs et à la commission FIE/des arbitre d'être sur la même longueur d'onde, par exemple, si la FIE pense qu'un arbitre est très bon ou parmi les meilleurs, mais qu'il se retrouve avec une note moyenne ou basse, la FIE doit en tenir compte.

*L'idée qui en découle est que, à la fin de la saison lors des championnats du monde, les escrimeurs ont non seulement la possibilité de voter pour les meilleurs arbitres (comme nous l'avons fait à Budapest, mais nous n'aurons pas la possibilité de le faire à Kazan), mais donnent à CHAQUE arbitre une note relative à ses capacités.

*Au cours d'une saison, nous voyons souvent les mêmes arbitres qui nous jugent à plusieurs niveaux, du niveau 64 aux finales. En se basant sur l'expérience vécue de l'arbitrage de leurs matchs OU parce qu'ils les ont regardés arbitrer une finale, les athlètes peuvent évaluer ou noter un arbitre en fonction de sa performance globale au cours d'une saison.

*Une photo de chaque arbitre doit apparaître en face de son nom.

*J'ai abordé ce sujet lors du premier jour, mais nous n'avons pas eu l'occasion d'en parler dans le détail.

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DU REGLEMENT

CONGRÈS 2014

Soumises à la Commission des Athlètes

Propositions du Comité exécutif

Proposition 1

Motivation : Pour rendre les Championnats du Monde plus faciles à organiser et plus courts, et pour trouver plus facilement des organisateurs. En effet, l'organisation des Championnats du Monde cadets et juniors est trop lourde, trop longue et la FIE ne trouve plus d'organisateur, ou alors seulement un seul organisateur à la dernière minute. Par ailleurs, la FIE n'a pas d'épreuves de Coupe du Monde cadets, alors que les confédérations, ou certaines confédérations, ont des circuits cadets ouverts à toutes les fédérations.

1.1 MISSION

La F.I.E. a pour objet :

d) d'organiser les Championnats du Monde **seniors**, ainsi que les Championnats du Monde juniors, **cadets** et vétérans ;

Avis de la Commission des Athlètes:

Non favorable. La commission estime que les Championnats du Monde cadets font partie des grandes compétitions, dont l'objectif est de motiver les jeunes tireurs qui concourent/concourent dans la catégorie cadets.

Propositions de Samuel David Cheri, (MH)

Proposition 1

Motivation : Les protège-poitrine (actuellement faits en plastique rigide) sont obligatoires au fleuret féminin et facultatifs au fleuret masculin. Ils sont fait actuellement d'un matériau trop rigide, et le changement de réglage du temps, effectué en 2005, a créé une situation où, dans la zone où le tireur porte son protège-poitrine, la pointe du fleuret rebondit sur la surface valable et n'enregistre pas la touche. Et ceci se produit même quand le protège-poitrine est porté sous la cuirasse protectrice. Cela a engendré une situation dans laquelle une attaque touchant la surface valable n'enregistre pas de touche, ce qui permet à la contre-attaque adverse de marquer, et ce même si l'action n'avait pas la priorité.

Par conséquent, l'article m.25.4 (c) devrait être amendé de façon à exiger ce qui suit au fleuret masculin et au fleuret féminin.

L'intégralité de la partie extérieure du protège-poitrine (à savoir le côté faisant face à l'adversaire) doit être recouverte d'un tissu mou. (Ce tissu peut être soit attaché sur les protège-poitrine actuels, soit intégré à la fabrication des nouveaux protège-poitrine). La dureté (caractère rigide) de l'extérieur du nouveau matériau doit être de 20 à 30 %, à savoir la dureté typique d'un tissu de combinaison de plongée (en néoprène).

Nota : Des fabricants locaux de matériel d'escrime ont fabriqué des échantillons de ce produit qui s'est avéré une solution simple au problème mentionné ci-dessus.

Date d'entrée en vigueur : Jan 2015 pour les compétitions de la FIE.

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable.

Propositions de la Commission SEMI

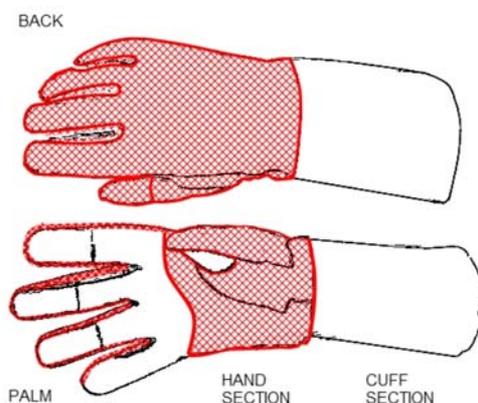
Proposition 1

Motivation : A l'issue des travaux de l'équipe dédiée à mettre fin à nombreux accidents mineurs survenus au cours des dernières années, il a été décidé de produire un nouveau type de gant avec des caractéristiques de sécurité accrue.

Le gant a fait son début aux Championnats juniors à Plovdiv, il a été positif et les tireurs aussi ont trouvé rapidement un bon sentiment avec.

m.33

1 Le gant réglementaire de la main armée du tireur doit **avoir un niveau de protection de 800N sur les aires comme dans le schéma ci dessous, les coutures une résistance minimale de 200N et la manchette un niveau de protection de 350N. Il doit être recouvert de tissu amovible** ou fixé sur toute la manchette jusqu'au dessous du styloïde cubital extérieur (petit os saillant du poignet), aussi bien dans la position « en garde » que dans la position « bras allongé ». **A l'intérieur du gant sera apposé le label de qualité de la FIE, accordé d'après la procédure d'homologation, avec l'année de fabrication et la mention 800N.**



La présente figure n'est fournie qu'à titre indicatif. En cas de doute, le libellé du texte pertinent aura préséance.

2. Le **tissu conducteur** doit être replié vers l'intérieur de la manchette sur une longueur minimum de 5 cm.

3. Afin de pouvoir garantir le **bon contact** avec la manche de la veste conductrice, il est nécessaire d'utiliser une bande élastique, un bouton pression ou bien un système susceptible d'assurer la conductibilité après l'approbation de la Commission SEMI.

Lorsqu'une manchette conductrice est portée, la manchette doit être pourvue d'un dispositif qui fixe la position de la manchette sur le bras de manière à ce que sa position sur le bras ne puisse pas être changée pendant la rencontre.

4. Le **tissu conducteur (lamé)** doit satisfaire aux conditions de contrôle précisées

(cf.m.28.5).

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable à l'entrée en vigueur de cette règle après les Jeux Olympiques de 2016. Certains athlètes ont indiqué que les nouveaux gants sont un trop peu trop rigide et qu'ils nécessitent un certain temps pour s'adapter à leur main. Nous sommes d'accord pour adapter l'utilisation des nouveaux gants mais avec une certaine souplesse qui permettrait d'accepter les anciens gants.

Propositions de la Fédération Iranienne d'escrime

Proposition 19

Motivation :

1. d'intensifier l'atmosphère de compétition dans les rencontres par équipes;
 2. de diminuer la durée des compétitions;
 3. d'éviter les matches ennuyeux;
 4. d'améliorer l'attrait pour les spectateurs; et
 5. d'attirer les médias et améliorer l'attrait pour les téléspectateurs;
- nous proposons d'ajouter le sous-article suivant

o.44.8

a) L'équipe vainqueur est celle qui a atteint, la première, le score maximum de 45 touches, ou celle qui a porté le plus de touches à la fin du temps réglementaire.

Avis de la Commission des Athlètes:

Non favorable pour les raisons suivantes :

- Les 15 touches peuvent venir de derrière. Un examen plus approfondi est nécessaire pour décider du nombre de touches.
- Les rencontres présentant une différence de 15 touches peuvent être arrêtées plus tôt (la motivation 2 n'est pas cohérente.)
- La réduction de la durée n'a pas de lien de cause à effet avec les motivations 1, 3 et 4.

Propositions de la Fédération Russe d'escrime

Proposition 1

Motivation: Augmenter la durée des matchs de sabre; les spectateurs auront davantage de temps pour les analyser et comprendre ce qui se passe sur la piste. Les tireurs disposeront d'une manœuvre tactique supplémentaire.

t.27

1. Lorsqu'un tireur franchit complètement, avec les deux pieds, la **limite arrière** de la piste, il est déclaré touché.

2. Au sabre, un tireur a le droit de franchir une fois, avec les deux pieds, la limite arrière de la piste, au quel cas l'arbitre le rappelle sur la piste et le place avec le pied avant à deux mètres de la limite arrière de la piste. Si après avoir été replacé en garde à deux mètres de la limite arrière de la piste, il la franchit à nouveau, il est pénalisé d'une touche. Le tireur a le droit de franchir la limite arrière après l'octroi d'une touche d'un côté ou de l'autre.

Avis de la Commission des Athlètes:

Non favorable

Proposition 2

Motivation: Diminuer le nombre d'attaques simultanées au sabre. Augmenter le nombre d'actions afin de rendre les matchs plus spectaculaires.

t.17

2. Au fleuret et à l'épée, l'arbitre fait placer chacun des deux combattants de telle sorte que le pied avant soit à 2 mètres de la ligne médiane de la piste (donc derrière la ligne de "mise en garde").

3. Au sabre, l'arbitre fait placer chacun des deux combattants de telle sorte que le pied arrière soit à 2 mètres de la ligne médiane de la piste (donc devant la ligne de "mise en garde").

Avis de la Commission des Athlètes:

Non favorable pour les raisons suivantes :

- La vitesse des actions sera perdue.
- Cela entraînera la confusion des spectateurs quant aux différentes positions de départ pour chaque arme.
- La distance de la première marche fera la différence en fonction de la taille du tireur.

Propositions de la Fédération Suisse d'escrime

Proposition 1

Motivation :

- ébranler le quasi-immobilisme d'un classement qui bouge très peu dans les 8 premiers, ce qui engendre que les pays rencontrent très souvent les mêmes adversaires.
- permettre aux « petites nations » d'entrer parfois dans le jeu
- 400 € pour 2 matchs de poule au minimum serait plus attractif

B) COUPE DU MONDE PAR EQUIPES JUNIOR ET SENIOR

Formule mixte – tour de poules de classement, tableau principal de 16 équipes pour une finale en élimination directe.

o.45

~~Outre les particularités suivantes, la compétition se déroulera selon les règles prévues pour les épreuves par équipes des Championnats du Monde juniors et seniors respectivement~~

Cette formule est applicable aux compétitions coupe du monde par équipes juniors et seniors.

0.46

~~1 Toutes les places jusqu'à la 16^e place seront disputées. A partir de la 17^e place, les équipes seront classées, par tour de tableau, par leur place d'entrée dans le tableau~~

~~2 Si une équipe ne commence pas une rencontre, elle sera disqualifiée de la compétition et ne recevra donc pas de points Coupe du Monde par équipe, sauf en cas de blessure ou maladie dûment constatée par le médecin.~~

1. Les compétitions se dérouleront en une journée.
2. La compétition comporte un tour de poules de classement composées de 3 équipes, suivi d'un tableau d'élimination directe complet à 16 équipes.
3. Parmi les équipes effectivement présentes, 2, 3 ou 4 des meilleures équipes du classement officiel de la FIE (cf. tableau des équipes exemptées) sont exemptées du tour de poule et entrent directement dans le tableau principal.
4. Après le tour de poule, les meilleures équipes classées sont qualifiées pour compléter le tableau d'élimination directe à 16 et prennent les places de 3 à 16, respectivement 4 à 16 ou 5 à 16, en fonction du nombre d'équipes exemptées au départ de la compétition.
5. Les 2, 3 ou 4 équipes exemptées prennent les places 1 et 2 ou 1, 2, 3 ou 1, 2, 3, 4 du tableau d'élimination directe par tirage au sort. Ce tirage au sort s'effectue après la fin du tour de poule.
6. Toutes les places jusqu'à la 16^e place seront disputées. A partir de la 17^e place, les équipes seront classées par le rang obtenu après le tour de poule et recevront le nombre de points prévus par la FIE.
7. Si une équipe ne commence pas une rencontre, elle sera disqualifiée de la compétition et ne recevra donc pas de points de coupe du Monde par équipe, sauf en cas de blessure ou maladie dûment constatée par le médecin.

o.47

~~1 Les 4 premières équipes seront placées sur le tableau d'élimination directe selon le classement officiel actualisé par équipe (o.86) : on tirera au sort par groupes de 2 les places des autres équipes classées. Les équipes non classées occuperont les dernières places du tableau et seront départagées par un tirage au sort.~~

~~2 Le tableau sera établi, Les poules seront constituées en fonction du classement des équipes inscrites au plus tard une heure après la fin des quarts de finale de l'épreuve individuelle.~~

Avis de la Commission des Athlètes:

Non favorable

Propositions de la Fédération Suédoise d'escrime

Proposition 2

Motivation : La participation aux Jeux olympiques est très limitée. Cependant, le facteur multiplicatif des points attribués aux Jeux olympiques est de 3 pour la compétition individuelle et de 2 pour la compétition par équipes (Coupe du monde : 1; Grand Prix : 1,5; et Championnats du Monde : 2). Ceci crée un déséquilibre dans le classement mondial durant l'année suivant les Jeux olympiques, qui n'est pas corrigé avant les prochains Championnat du monde, ce qui peut avoir des conséquences encore plus durables sur le classement.

Classement individuel

o.83

1) Classement officiel individuel de la F.I.E.

a) Principe

Le **classement officiel de la F.I.E.** tiendra compte des cinq meilleurs résultats d'épreuves de Coupe du Monde, Grand Prix **ou Satellite** auxquelles le tireur aura participé, tous continents confondus, plus les Championnats du Monde ~~ou les Jeux Olympiques~~ et les Championnats de zone.

b) Le classement officiel junior de la F.I.E. tiendra compte des **six** meilleurs résultats des épreuves de Coupe du Monde auxquelles le tireur aura participé, tous continents confondus, plus les Championnats du Monde et les Championnats de zone.

c) Pour les seniors et pour les juniors, le classement est actualisé de façon **permanente**. **L'épreuve de l'année en cours** supprime l'épreuve correspondante de l'année précédente et les points attribués lors d'une épreuve suppriment les points attribués **lors de** la même épreuve de la saison précédente. Si une épreuve n'a pas lieu pendant la saison en cours, les points acquis **lors** de la même épreuve de la saison précédente seront supprimés à la date anniversaire de cette épreuve.

Après les Jeux Olympiques jusqu'aux prochains Championnats du Monde, seuls les résultats des Championnats du Monde organisés pour les compétitions hors du programme olympique sont inclus dans le classement officiel de la FIE. Pour les autres armes, les points des Championnats du Monde de l'année précédente sont néanmoins annulés après chaque compétition olympique.

d) En **cas d'égalité de points**, le classement se fait en fonction du nombre de premières places, puis de deuxièmes places, etc. S'il y a égalité absolue, les tireurs sont classés ex aequo.

e) Après chaque épreuve **prise en compte dans le classement, celui-ci est automatiquement mis à jour après vérification des résultats par la FIE.**

f) Sauf dispositions particulières d'un règlement, le classement officiel ~~F.I.E.~~ **FIE** actualisé est **déterminant** pour tous les classements, désignation des têtes de série, exemptions, etc...

2. Barème des points

a) Le classement sera fait sur la base du **pointage suivant**:

1ère place	32 points
2ème place	26 points
3èmes places ex aequo	20 points
5ème à 8ème places	14 points
9ème à 16ème places	8 points
17ème à 32ème places	4 points
33ème à 64ème places	2 points

b) Les points acquis lors d'une compétition de **Coupe du Monde individuelle** de catégorie A bénéficient d'un coefficient multiplicateur de 1.

c) Les **Grands Prix de la FIE et les Championnats de zone** bénéficient d'un coefficient multiplicateur de 1.5.

d) Le coefficient pour les épreuves individuelles des Championnats du Monde et Championnats du Monde juniors est de 2.5.

e) Le coefficient pour les épreuves individuelles des Jeux Olympiques est de **32,5**. Aux **Jeux Olympiques**, le 4^{ème} reçoit **5445** points. **Les points des Jeux Olympiques sont uniquement utilisés pour calculer le vainqueur (tireur classé premier) de chaque classement officiel de la FIE senior à la fin des Jeux Olympiques.**

f) Seuls les tireurs ayant **effectivement participé** à un tableau d'élimination directe pourront recevoir des points.

3. Palmarès

Le vainqueur (tireur classé premier) de chaque classement officiel de la FIE **senior** sera proclamé à la fin des Championnats du Monde ou des Jeux Olympiques. **Le vainqueur** (tireur classé premier) de chaque classement officiel **junior** sera proclamé à la fin des Championnats du Monde juniors.

Classement par équipe

o.84

1 Classement officiel de la FIE par équipe

a) Principe

Le classement officiel de la FIE par équipe senior tiendra compte des **4 meilleurs résultats** d'une équipe aux épreuves de la Coupe du Monde senior, tous continents confondus, plus les Championnats du Monde ~~ou les Jeux Olympiques~~ et les Championnats de zone.

Le classement officiel de la FIE par équipes junior tiendra compte des **4 résultats** d'une équipe aux épreuves de la Coupe du Monde junior, tous continents confondus, plus les Championnats du Monde juniors par équipes et les Championnats de zone juniors par équipes.

b) Le classement officiel de la FIE par équipe est **actualisé d'une façon permanente** :

l'épreuve de l'année en cours supprime l'épreuve correspondante de l'année précédente et les points attribués lors d'une épreuve suppriment les points attribués à la même épreuve de l'année précédente. Si une épreuve n'a pas lieu pendant la saison en cours, les points acquis à la même épreuve de la saison précédente seront supprimés à la date anniversaire de l'épreuve.

Après les Jeux Olympiques jusqu'aux prochains Championnats du Monde, seules les résultats des Championnats du Monde organisés pour les compétitions hors du programme olympique sont inclus dans le classement officiel de la FIE. Pour les autres armes, les points des Championnats du Monde de l'année précédente sont néanmoins annulés après chaque compétition olympique.

c) En **cas d'égalité de points** entre plusieurs équipes, les mêmes règles que pour le classement individuel (**o.83**) seront appliquées.

d) Sauf disposition particulière d'un règlement, le classement officiel FIE par équipe actualisé est **déterminant** pour tous les classements, désignations de tête de série, etc.

2. Barème des points par équipe

a) Le classement sera fait sur la base du **pointage suivant**:

1er 64 points
2ème 52 points
3ème 40 points
4ème 36 points
5ème 32 points
6ème 30 points
7ème 28 points
8ème 26 points
9ème 25 points
10ème 24 points
11ème 23 points
12ème 22 points
13ème 21 points
14ème 20 points
15ème 19 points
16ème 18 points
17ème à 32^{ème} 8 points

b) Pour les Championnats du Monde par équipe et les Jeux Olympiques par équipe, les points indiqués ci-dessus sont multipliés par deux. Les points des Jeux Olympiques sont uniquement utilisés pour calculer le vainqueur (équipe classée première) de chaque classement officiel de la FIE senior à la fin des Jeux Olympiques.

c) Les épreuves par équipes des Championnats de zone bénéficient d'un coefficient multiplicateur de 1.

3. Palmarès

Le vainqueur (équipe classée première) de chaque classement officiel de la FIE par équipes junior et senior sera proclamé à la fin des Championnats du Monde ou des Jeux Olympiques.

Avis de la Commission des Athlètes:

Défavorable.

Proposition 3

Mise en place d'un cycle pour le programme olympique, basé sur le principe de l'égalité des sexes et de l'égalité entre les différentes armes (o.48.1)

Motivation: La situation dans laquelle il y a dix médailles d'or attribuées à l'escrime aux Jeux olympiques perdure depuis 2004, et il n'y a aucune indication que ce nombre de médailles va augmenter. Jusqu'à ce jour, le Congrès a pris sa décision en ce qui concerne le programme olympique trois ans à l'avance (p. ex. en novembre 2013 pour les Jeux olympiques de Rio de 2016). C'est manifestement trop tard pour permettre aux athlètes et aux fédérations nationales de préparer et planifier leurs activités d'une manière structurée.

Par conséquent, il est souhaitable d'établir clairement dans nos règlements le cycle du programme olympique, afin d'assurer une stabilité et une équité entre les différents sexes et les différentes armes.

La fédération suédoise d'escrime propose de continuer le cycle appliqué lors des Jeux olympiques de Beijing, de Londres et de Rio de Janeiro.

Programme des épreuves

o.48

1. Le programme des épreuves d'escrime aux **Jeux Olympiques** comporte actuellement 10 épreuves. Tant que la situation ne permet pas d'organiser 12 épreuves, le programme des compétitions par équipes aux Jeux Olympiques varie de telle façon que chaque année olympique deux armes n'y figurent pas. Pour les armes ne figurant pas dans le programme olympique, la FIE organisera des Championnats du Monde.

Le cycle des compétitions par équipes sera :

Premiers Jeux Olympiques: Fleuret féminin, fleuret masculin, épée féminine, sabre masculin. (Au sabre féminin et à l'épée masculine, la FIE organisera des Championnats du Monde par équipe.)

Deuxièmes Jeux Olympiques: Fleuret féminin, épée masculine, sabre féminin, sabre masculin. (Au fleuret masculin et à l'épée féminine, la FIE organisera des Championnats du Monde par équipe.)

Troisième Jeux Olympiques : Fleuret masculin, épée masculine, épée féminine, sabre féminin. (Au fleuret féminin et au sabre masculin, la FIE organisera des Championnats du Monde par équipe.)

Tout changement du cycle ci-dessus ou du nombre des épreuves doit être approuvé par le Congrès.

Avis de la Commission des Athlètes:

Non favorable

PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS DES STATUS

CONGRÈS 2014

Soumises à la Commission des Athlètes

Propositions du Comité exécutif

Proposition 1

Motivation : Pour rendre les Championnats du Monde plus faciles à organiser et plus courts, et pour trouver plus facilement des organisateurs. En effet, l'organisation des Championnats du Monde cadets et juniors est trop lourde, trop longue et la FIE ne trouve plus d'organisateur, ou alors seulement un seul organisateur à la dernière minute. Par ailleurs, la FIE n'a pas d'épreuves de Coupe du Monde cadets, alors que les confédérations, ou certaines confédérations, ont des circuits cadets ouverts à toutes les fédérations.

1.2 MISSION

La F.I.E. a pour objet :

d) d'organiser les Championnats du Monde **seniors**, ainsi que les Championnats du Monde juniors, **cadets** et vétérans ;

Avis de la Commission des Athlètes:

Non favorable (même raison que celle susmentionnée).

Proposition 15

Motivation : Pour harmoniser avec les tâches des autres membres du Comité exécutif.

5.2.5

Le Président en fonction de la Commission des Athlètes est membre ~~de plein droit~~ du Comité exécutif de la FIE, **avec tous ses droits et obligations**. A ce titre, il a droit de vote.

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable.

Proposition 17

FRA

Motivation : Pour harmoniser avec les articles relatifs aux commissions et aux conseils.

5.5.3

Le Comité Exécutif donne les grandes lignes des travaux ~~des Commissions et~~ des Congrès **et supervise les travaux des commissions**. A cet effet, il s'efforcera de s'informer, par tous les moyens possibles, sur les vues, les tendances et les desiderata des groupements affiliés.

Il fixe les lieux et les dates des **réunions des Congrès, Commissions et Conseils**.

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable.

Proposition 24

FRA

Motivation : Clarification du texte actuel.

6.1 LES COMMISSIONS

Les commissions de la FIE sont des entités techniques. Le Comité exécutif consulte les commissions à propos de toutes les questions nécessaires.

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable.

Proposition 25

FRA

Motivation : Afin de clarifier les responsabilités des membres du Comité exécutif délégués dans les commissions, et également d'ouvrir les réunions aux experts qui proposent leurs services à la FIE.

6.2.3

Le Comité Exécutif délègue un de ses membres dans chaque Commission afin de surveiller d'établir le lien entre eux et de coordonner les travaux des Commissions. (cf. 5.5.7).

Le Président de la FIE peut, ~~avec l'accord du Comité Exécutif et~~ après consultation du ~~Président de la Commission Secrétaire général et de la CEO~~, avoir des experts appropriés impliqués dans les travaux des commissions.

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable.

Proposition 26

FRA

Motivation : Afin de clarifier les règles relatives aux dépenses, et d'harmoniser avec l'article 6.2.3.

6.4.3

Les Commissions doivent admettre aux séances de travail les auteurs (ou leurs représentants) des propositions présentées et inscrites à l'ordre du jour du Congrès par le Comité Exécutif de la F.I.E. Cette présence de l'auteur ou de son représentant est limitée à la discussion de ladite proposition. Les dépenses relatives à cette participation sont à la charge des personnes responsables des propositions, ou de leurs représentants. Les commissions doivent aussi admettre à leurs réunions toute personne désignée par le Président de la FIE.

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable.

Proposition 37

FRA

Motivation : Conséquence de la proposition 1 et même motivation.

10.2.2

Participation aux Championnats du Monde

Une fédération qui n'est pas à jour de ses obligations financières envers la F.I.E la veille à midi de l'ouverture d'un Championnat du Monde (~~cadet~~, junior, senior et vétéran) ne peut pas participer à ce Championnat du Monde, sauf en cas de dérogation motivée accordée par le Comité Exécutif.

Avis de la Commission des Athlètes:

Non favorable

Proposition 39

FRA

Motivation: Conséquence de la proposition 1 et même motivation.

10.1 EPREUVES OFFICIELLES DE LA F.I.E.

10.1.1 Les épreuves officielles de la F.I.E. comprennent les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les Championnats du Monde juniors ~~et cadets~~, les Championnats du Monde vétérans, les compétitions de la Coupe du Monde individuelle et par équipes (candidature à la catégorie A, catégorie A, Grand Prix, satellites) et de la Coupe du Monde junior, les Championnats de zone, ainsi que les Masters, les Super Masters s'il y a lieu, toute épreuve de qualification pour les Jeux Olympiques et toute autre compétition désignée par le Congrès de la F.I.E.

10.1.2 Pour ces épreuves officielles, ont priorité les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde et les Championnats du Monde Juniors ~~et Cadets~~. Aucune autre compétition officielle de la même catégorie d'âge ne peut avoir lieu aux mêmes dates qu'eux, ni être organisée à des dates telles qu'elles empêchent un tireur de participer à ces Championnats.

10.4 LES CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS ~~ET CADETS~~

10.4.1 Règlements généraux

Sont disputés annuellement ~~ensemble~~ sous les auspices de la F.I.E. des Championnats du Monde juniors ~~et cadets~~ comprenant à chaque catégorie d'âge des épreuves individuelles au fleuret, à l'épée et au sabre masculins et féminins. Une épreuve par équipes, suivant les mêmes principes qu'aux Championnats du monde ~~seniors~~, sera disputée en catégorie junior.

Les Championnats du Monde juniors ~~et cadets~~ se déroulent chaque année au cours des deux premières semaines d'avril, sous l'autorité de la F.I.E.

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable au remplacement du terme « open » en « senior » dans la version anglaise mais non favorable à la suppression du mot « cadets ».

Propositions du Conseil Femmes et Escrime de la FIE

Proposition 1

Motivation : En 2007, la Charte olympique a été amendée, si bien qu'elle inclut pour la première fois de son histoire la référence suivante :

«Le rôle du CIO est d'encourager et soutenir la promotion des femmes dans le sport, à tous les niveaux et dans toutes les structures, dans le but de mettre en œuvre le principe de l'égalité entre hommes et femmes.»

Règle 2, paragraphe 7 de la Charte olympique, en vigueur à partir du 7/7/2007.

Le mouvement olympique et la communauté sportive dans son ensemble ont mis en œuvre des initiatives visant à favoriser une plus large participation des femmes dans le sport. De plus en plus de sports et de disciplines se sont ouverts aux femmes à tous les niveaux, et dans la plupart des pays du monde. Au cours des vingt dernières années plus particulièrement, le CIO, en collaboration avec la fédération internationale de sport (FIS) et les comités organisateurs des Jeux olympiques (COJO), a exercé des pressions pour que les programmes féminins soient agrandis au niveau des Jeux olympiques. Ce développement a été renforcé encore davantage suite à la décision du CIO à l'effet que tous les sports souhaitant être inclus au programme des Jeux olympiques doivent inclure des épreuves féminines. Le CIO a également favorisé une inclusion et un engagement plus marqués des femmes à des postes de dirigeants dans le sport en 1981, à l'initiative de l'ancien président Juan Antonio Samaranch, qui souhaitait voir des femmes cooptées à titre de membres du CIO. Suite à cette initiative, 24 des 107 membres du CIO sont des femmes (soit 22,4%).

Le Comité international olympique (CIO) s'est publiquement engagé à augmenter le nombre de femmes occupant des postes de direction au sein du mouvement olympique, y compris le CIO lui-même.

Il y a onze ans, en 2003, le Congrès de la FIE a décidé d'exiger une représentation minimale de 20% d'hommes et de femmes au sein du Comité exécutif et de toutes les Commissions de la FIE.

Mais depuis 2003, aucune commission (mis à part la Commission médicale et le Comité exécutif, qui dépassent d'une personne le minimum exigé) ne dépasse encore le minimum exigé de 20% de femmes membres. De plus, si nous voulons favoriser la croissance de l'escrime en ce qui concerne le nombre d'athlètes, il est impératif de soutenir la présence de femmes dans des rôles de direction. C'est la raison pour laquelle de nombreuses fédérations membres de la FIE pensent qu'il est temps de rehausser l'exigence minimale de représentation des deux sexes à 30%. Ce changement de politique reflète la vision et le souhait de la FIE d'augmenter la participation des femmes dans tous les secteurs de notre sport, et d'assurer que dans son rôle de leadership, la FIE représente de mieux en mieux la famille de l'escrime dans son entier, et la société en général.

Proposition

Que la représentation minimale des hommes et des femmes au sein du Comité exécutif de la FIE et de toutes les Commissions de la FIE soit augmentée de 20% au moins à 30% au moins.

Changements proposés aux Statuts de la FIE (texte supprimé en rouge barré, texte ajouté en bleu)

4.3.4 Pour garantir un traitement égal des genres, les femmes et les hommes doivent globalement représenter au moins ~~20%~~ 30% des membres élus du Comité exécutif. S'il n'y a pas au moins ~~35~~ personnes de chaque genre parmi les 15 candidats ayant obtenu le plus de voix, le Comité exécutif se composera des ~~3-5~~ candidats au Comité exécutif, du genre sous-représenté, ayant obtenu le plus grand nombre de voix, et des ~~4-10~~ candidats de l'autre genre ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

S'il y a moins de ~~35~~ candidats d'un ou l'autre genre, ce dernier sera alors représenté par le nombre de candidats proposés, et le reste du Comité exécutif se composera des candidats de l'autre genre ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

4.4.4 Si parmi les 10 premiers membres élus il n'y a pas ~~deux-trois~~ membres de chaque genre, la Commission sera composée des ~~87~~ premiers membres élus et des ~~deux-trois~~ membres de l'autre genre ayant obtenu le plus grand nombre de voix parmi les candidats à la Commission.

Si aucune personne de l'autre genre de s'est portée candidate, les 10 candidats de nationalités différentes ayant le plus grand nombre de voix, seront élus.

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable.

Propositions de Sam CHERIS (MH) and Peter JACOBS (MH)

Proposition 2

Motivation : Établissement d'une procédure claire pour la Commission des Athlètes.

3.6.5 Le président, les membres du Comité Exécutif et des Commissions permanentes (sauf la Commission des athlètes) ~~nouvellement élus~~ entrent en activité le 1^{er} jour du mois suivant la plus tardive de ces dates : à la fin des Jeux Olympiques ou les élections au Congrès Électif.

Les membres de la Commission des Athlètes entrent en activité le 1^{er} jour du mois suivant lequel le Comité Exécutif nomme les 6 autres membres de la Commission.

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable.

Proposition 4

Motivation : Établissement d'une procédure claire, selon le même principe que pour les autres Commissions.

6.2.4 *La Commission des Athlètes.*

La Commission des Athlètes est composée de 12 athlètes ~~de nationalités différentes, soit deux représentant(e)s de chacune des 6 armes.~~

~~La Commission élit son Président.~~

La commission des athlètes se réunit dans les deux mois qui suivent leur élection afin d'élire leur Président et de préparer leur calendrier de travail.

La procédure pour l'élection du Président est la même que celle des autres commissions (cf.6.2.2).

Avis de la Commission des Athlètes:

Favorable.

Propositions de la Fédération Italienne d'escrime

Proposition 4

FRA

Motivation : En ce qui concerne la catégorie d'âge Cadette, la participation à la compétition de zone pourrait suffire, étant bien entendu que si une fédération souhaite qu'un tireur cadet participe à une compétition junior, il sera autorisé à y participer.

De plus, nous devons ajouter que le fait que, sous certains aspects, il pourrait s'avérer plus difficile d'organiser un tournoi comportant ensemble les deux catégories Junior et Cadette qu'un Championnat du monde senior, et par conséquent, exclure la catégorie Cadette rendrait plus courte la durée du Championnat du monde, si bien qu'il serait plus facile de trouver des organisateurs. En ce qui concerne la qualification pour les Jeux olympiques de la jeunesse, elle pourrait se faire par l'entremise de Championnats de zone cadets. Cela rendrait aussi ces compétitions plus intéressantes.

10.1 EPREUVES OFFICIELLES DE LA F.I.E.

10.1.1 Les épreuves officielles de la F.I.E. comprennent les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde, les Championnats du Monde juniors **et cadets**, les Championnats du Monde vétérans, les compétitions de la Coupe du Monde individuelle et par équipes (candidature à la catégorie A, catégorie A, Grand Prix, satellites) et de la Coupe du Monde junior, les Championnats de zone, ainsi que les Masters, les Super Masters s'il y a lieu, toute épreuve de qualification pour les Jeux Olympiques et toute autre compétition désignée par le Congrès de la F.I.E.

10.1.2 Pour ces épreuves officielles, ont priorité les Jeux Olympiques, les Championnats du Monde et les Championnats du Monde Juniors **et Cadets**. Aucune autre compétition officielle de la même catégorie d'âge ne peut avoir lieu aux mêmes dates qu'eux, ni être organisée à des dates telles qu'elles empêchent un tireur de participer à ces Championnats.

10.4 LES CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS ET CADETS

10.4.1 Règlements généraux

Sont disputés annuellement **ensemble** sous les auspices de la F.I.E. des Championnats du Monde juniors **et cadets** comprenant à chaque catégorie d'âge des épreuves individuelles au fleuret, à l'épée et au sabre masculins et féminins. Une épreuve par équipes, suivant les mêmes principes qu'aux Championnats du monde, sera disputée en catégorie junior.

Les Championnats du Monde juniors **et cadets** se déroulent chaque année au cours des deux premières semaines d'avril, sous l'autorité de la F.I.E.

Opinion de la commission:

Non favorable